

GROUPE D'ALIMENTATION MTY INC.

8210 route Transcanadienne
St-Laurent, Québec, H4S 1M5

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MTY AUGMENTE SON DIVIDENDE TRIMESTRIEL DE 12 %

MONTRÉAL, le 24 janvier 2024 - Groupe d'Alimentation MTY Inc. (« MTY » ou la « Société ») (TSX: MTY), franchiseur et opérateur de multiples concepts de restaurants à travers le monde, annonce aujourd'hui une augmentation de son dividende trimestriel, qui passera de 25,0 ¢ par action à 28,0 ¢ par action, une croissance de 12 %. Le dividende de 28,0 ¢ sera payable le 15 février 2024 aux actionnaires dûment inscrits aux registres de la Société à la fin de la journée ouvrable le 5 février 2024.

Éric Lefebvre, Président Directeur Général de MTY, a déclaré : « 2023 a marqué une autre année de croissance continue pour MTY avec plusieurs de nos indicateurs clés, y compris l'EBITDA ajusté normalisé⁽¹⁾ et les flux de trésorerie provenant des opérations atteignant des sommets records au cours des neuf premiers mois de 2023. Les acquisitions de Wetzels Pretzels et de Sauce Pizza and Wine au premier trimestre 2023 ainsi que l'acquisition de BBQ Holdings, Inc au dernier trimestre 2022 ont grandement contribué à ces sommets, ce qui explique la décision de la direction d'augmenter notre dividende trimestriel. Cette augmentation de 12 % témoigne de la force du portefeuille de marques MTY et de notre capacité à générer des flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾. Nous sommes très confiants dans l'avenir de MTY. L'augmentation de 12 % représente la onzième augmentation depuis la déclaration de notre premier dividende de 4,5 ¢ par trimestre en novembre 2010 et notre engagement continu à redonner de la valeur à nos actionnaires. »

⁽¹⁾ Il s'agit d'un indicateur hors PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « Indicateurs hors PCGR » ci-dessous.

Indicateurs hors PCGR

Le BAIIA ajusté normalisé (la différence entre les produits et les charges d'exploitation (à l'exclusion des coûts de transactions rattachés aux acquisitions)) et les flux de trésorerie disponibles (somme des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, utilisés pour les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et provenant des produits de cessions d'immobilisations corporelles) sont des indicateurs hors PCGR (principes comptables généralement reconnus) et n'ont pas une définition normalisée au sens des PCGR; il est donc improbable qu'ils soient comparables à des indicateurs similaires présentés par d'autres émetteurs. La Société considère que le BAIIA ajusté normalisé est un indicateur utile parce qu'il correspond aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la performance de la Société, pour préparer ses budgets d'exploitation et pour déterminer certaines composantes de la rémunération des dirigeants, sans tenir compte de l'incidence des coûts de transactions rattachés aux acquisitions, dont le nombre et le montant peuvent varier. La Société considère que les flux de trésorerie disponibles sont un indicateur utile parce qu'il permet à la Société d'évaluer la prise de décision se rapportant aux transactions importantes réglées en espèces rattachées à des dépenses en immobilisations, à la rémunération et à d'éventuelles acquisitions. La Société est également d'avis que les indicateurs hors PCGR sont utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées, et qu'ils leur permettent de comparer les activités et la performance financière de la Société d'une période à l'autre; ils leur fournissent par ailleurs une indication supplémentaire du rendement d'exploitation et de la situation financière et font donc ressortir des tendances de l'activité principale qui pourraient autrement passer inaperçues si l'on ne s'appuyait que sur des mesures comprises dans les PCGR.

Informations prospectives

Certaines informations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent constituer des informations de nature "prospective" comportant des risques connus et inconnus, des incertitudes, des prévisions et autres facteurs pouvant affecter de façon matérielle les résultats réels, les performances ou les accomplissements de

la Société ou les résultats de l'industrie comparativement à tous résultats, performances ou accomplissements découlant expressément ou implicitement des informations de nature prospective. Lorsqu'ils sont employés dans ce communiqué de presse, les informations peuvent inclure des termes tels que « anticiper », « estimer », « peut », « fera », « s'attend à », « prévoit que », « croire » ou « projeter » et autre terminologie. Ces informations reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs et le rendement d'opération et ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Sauf si requis par la loi, nous n'assumons aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives afin de refléter des événements ou des circonstances nouvelles. Des informations supplémentaires sont disponibles dans le rapport de gestion de la Société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Au nom du Conseil d'administration du Groupe d'Alimentation MTY Inc.

Éric Lefebvre, Président Directeur Général

Pour toutes informations additionnelles, veuillez communiquer avec Eric Lefebvre, Président Directeur Général, au 514-336-8885, par courriel au ir@mtygroup.com, ou visitez notre site web www.mtygroup.com ou le site de SEDAR au www.sedar.com sous le nom de la Société.